



Déclaration préalable CTSD 18 juin 2019

Dans le cadre de sa conférence de presse de conclusion au grand débat, le président de la République a fait plusieurs annonces qui concernent l'Éducation :

- Limitation à 24 élèves en grande section, CP et CE1,
- Extension à la grande section du dédoublement en éducation prioritaire,
- Plus de fermetures d'écoles sauf avis contraire du maire,
- Revalorisation des enseignants.

Si ces annonces concrètes permettent sans aucun doute de faire mouche dans l'opinion, elles nécessitent des explications quant à sa mise en œuvre localement.

- 24 élèves par classes en GS-CP et CE1
- Dédoublements en GS...

C'est un premier pas utile vers l'abaissement nécessaire de l'ensemble des effectifs. Mais, à quel prix ? Ces améliorations ne reposent que sur le reste du système éducatif, alors qu'elles nécessiteraient un accompagnement budgétaire spécifique !

Sans cette garantie, la logique de redéploiement, déjà à l'œuvre bien trop souvent, va s'amplifier et déséquilibrer totalement le fonctionnement des établissements.

Il n'est pas question, pour l'UNSA, de rester à moyen constant et, ainsi, d'augmenter les effectifs des cycles 3 ou des écoles non REP, comme cela a été fait pour les référents maths du projet Villani ou les CP et CE1 à 12. De la même façon, l'ambition d'étendre le dispositif de dédoublement en éducation prioritaire à la grande section doit être assortie de dotations spécifiques.

Au regard du projet de loi Fonction publique et de son objectif d'accentuer le recours aux emplois contractuels, rien n'assure non plus que les moyens alloués riment bien avec des recrutements de professeurs des écoles formés et sécurisés.

S'agissant du moratoire sur les fermetures d'école sauf avis contraires des maires, le Président rassure l'opinion mais propose surtout la glaciation du tissu scolaire pour trois ans au lieu d'encourager les acteurs à concevoir et à investir dans une offre éducative globale de qualité, en particulier dans les territoires qui subissent une baisse démographique continue.

Nous souhaiterions donc connaître, Monsieur le directeur académique, quelle sera la mise en œuvre locale des annonces médiatiques de notre président.

Concernant le second degré, la réforme du lycée et du bac général et technologique se met en œuvre à marche forcée, en accumulant inquiétudes pour l'organisation de la rentrée et désaccords pédagogiques. Si les constats sur les biais et les fragilités du bac d'aujourd'hui sont connus, ils ne permettent pas au ministre de s'exonérer de répondre aux équipes pédagogiques.

L'UNSA n'a pas appelé à la grève de la surveillance du bac, ne souhaitant pas opposer les enseignants aux élèves et à leurs familles, alors qu'il s'agit de défendre avec eux les conditions d'enseignement et d'égalité d'accès aux formations. Pour autant, nous revendiquons les moyens de proposer l'offre d'enseignements la plus large possible et des modalités pédagogiques à même d'accompagner au mieux les élèves, notamment pour leurs choix d'orientation.

Cette réforme est symptomatique de la politique menée par le ministre, sans concertation, dans la logique du mépris du dialogue social et de la destruction annoncée du paritarisme.